

Développement du Guichet unique

Coup d'accélérateur avec de nouvelles méthodes d'authentification et de nouvelles prestations

Depuis sa mise en ligne le 05.05.2005, le Guichet unique www.GuichetUnique.ch s'est développé de manière importante. Un coup d'accélérateur a été donné depuis le crédit de 4,5 millions pour son développement voté par le Grand Conseil en septembre 2009. A ce jour, le Guichet unique compte un peu plus de 25.000 utilisateurs privés ou professionnels et offre près de 200 prestations. Nouveauté concernant la démocratie en ligne avec le vote électronique qui sera possible pour les élections cantonales 2013. En outre, depuis le 3 décembre 2012, deux nouveaux moyens d'identification sont proposés, soit le code SMS et la SuisseID. L'objectif du Conseil d'Etat est de proposer l'ensemble des prestations publiques en ligne à l'horizon 2020 avec un total de 50.000 utilisateurs enregistrés.

Toutes les prestations en ligne à l'horizon 2020

La révolution a commencé il y a sept ans, en 2005, dans le canton de Neuchâtel avec l'ouverture le 5 mai 2005 du Guichet unique des collectivités publiques neuchâteloises à l'adresse www.GuichetUnique.ch. Il s'agissait d'une première étape, soutenue financièrement par la Confédération dans le cadre du projet pilote de vote électronique. Cela a permis notamment de réaliser 25 tests de vote effectués avec succès à ce jour.

Le crédit de 4,5 millions de francs voté par le Grand Conseil en septembre 2009 a permis de financer la deuxième étape de développement du Guichet unique, avec près de 200 prestations en ligne à ce jour et un peu plus de 25.000 utilisateurs privés ou professionnels. Ces prestations concernent notamment les impôts, la démocratie en ligne, l'école, la mobilité et les poursuites. Dans le cadre d'une troisième étape, l'objectif est d'offrir l'ensemble des prestations publiques accessibles en ligne à l'horizon 2020 et d'atteindre un total de 50.000 utilisateurs enregistrés.

Plateforme totalement sécurisée, le Guichet unique est ouvert 24h/24 et sept jours/sept. Simple, rapide et gratuit, il est le lien direct avec les administrations publiques neuchâteloises. Il est ouvert à toutes et tous, tant aux citoyennes et citoyens qu'aux entreprises. Il facilite la vie administrative en évitant de se rendre aux guichets, permet des économies de temps, de déplacements et de papier!

Nouveaux moyens d'identification

Deux nouveaux moyens d'identification sont proposés aux utilisateurs depuis le 3 décembre 2012, soit le code SMS et la SuisseID. Dans les faits, le code SMS se substitue

à l'emploi de la carte à numéros. Lors de sa connexion au Guichet unique, l'utilisateur peut ainsi choisir s'il veut opter pour le code SMS en indiquant son numéro de téléphone mobile. Quant à la SuisseID, elle est la preuve d'identité électronique suisse sur Internet, qui crée la condition juridique et technique appropriée pour les processus numériques. Ce moyen d'identification, soutenu par la Confédération, se compose d'une carte à puce ou d'une clé USB ainsi que d'un mot de passe personnel (NIP). Son usage remplace donc non seulement la carte à numéros, mais aussi le nom d'utilisateur et le mot de passe. Précisons que cette carte d'identité électronique est payante (79 francs pour une année ou 129 francs pour trois ans) et qu'elle s'adresse plutôt aux professionnels, qui de par leur travail, se connectent régulièrement au Guichet unique.

Nouvelles prestations

La mise en place de ces deux nouvelles solutions d'identification concorde avec la mise en production d'une nouvelle prestation, soit la consultation des données du Contrôle des habitants, déjà disponible, et la grande nouveauté qui permettra d'élire les députés au Grand Conseil et les membres du Conseil d'Etat lors des élections cantonales 2013.

La consultation du Contrôle des habitants permet non seulement aux usagers de consulter leurs données, mais également de proposer des modifications au niveau de la confession, des numéros de téléphone, de la profession et de l'employeur. La prochaine étape consistera à demander des documents et des renseignements et d'enregistrer son déménagement via le Guichet unique.

Après 25 tests de vote électronique qui se sont déroulés avec succès entre 2005 et la votation du 25 novembre 2012, le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), en collaboration avec la chancellerie d'Etat, mettront en production une nouvelle interface pour la votation fédérale et cantonale du 3 mars 2013. En outre, il sera possible pour la première fois de voter électroniquement lors des élections cantonales de 2013. En effet, si des élections complémentaires au Conseil des Etats ou au Conseil d'Etat ont déjà été réalisées par le biais du Guichet unique, cela n'a jamais été le cas d'élections générales comme les élections fédérales, cantonales ou communales. Il s'agira donc d'une première!

L'introduction d'autres prestations est prévue dans le courant du printemps 2013, avec notamment l'intégration dans le Guichet unique du processus des permis de construire (nouvelle version de SATAC) ainsi qu'une nouvelle approche sous forme de dossier fiscal des prestations de l'impôt des personnes physiques.

Récompense pour le 25.000^e contrat conclu

Afin de marquer symboliquement le cap du 25.000^e contrat conclu au Guichet unique, l'heureuse signataire, M. Isabelle Da Costa, de Cornaux, s'est vu remettre ce jour un ordinateur portable par la chancelière d'Etat Mme Séverine Despland.

Pour de plus amples renseignements:

Laurent Kurth, conseiller d'Etat, chef du DJSF, tél. 032 889 64 00.

Séverine Despland, chancelière d'Etat, tél. 032 889 40 05.

Jean-Luc Abbet, chef du SIEN, tél. 032 889 64 70.

Neuchâtel, le 14 décembre 2012